



BILAN 2010

Bilan des services du CDG 13

I. Le CDG 13 : des agents publics à votre service

- ◆ Le CDG13
- ◆ Le Conseil d'Administration
- ◆ L'organigramme fonctionnel

II. Un établissement public à vos côtés

RECRUTER

1. L'organisation des concours
2. Le service recrutement/ remplacement

ACCOMPAGNER / CONSEILLER

1. Le pôle statutaire et juridique
2. Le service documentation
3. L'aide à l'archivage
4. Le conseil en organisation et Ressources Humaines
5. Les audits informatiques

PREVENIR/EVALUER

1. Evaluation des politiques publiques
2. La médecine professionnelle
3. Hygiène et sécurité
4. Gestion du risque statutaire
5. L'action sociale
6. Insertion des Personnes Handicapées

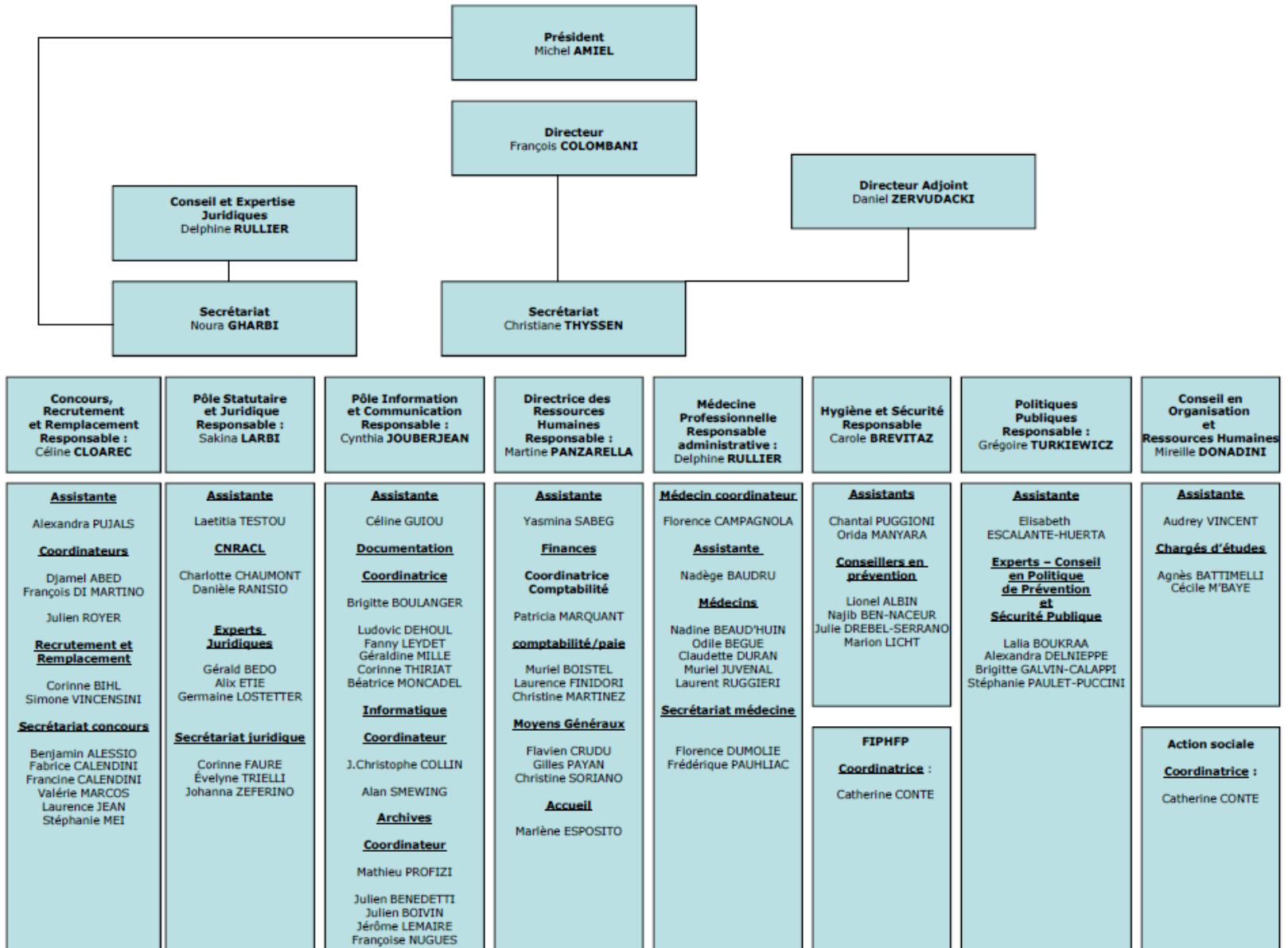


- ◆ Inscrit dans une démarche de modernisation du service public, le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône (CDG 13) contribue à l'amélioration des missions des collectivités territoriales.
- ◆ Créé en 1986 en application de la loi du 26 janvier 1984, le CDG 13 est un établissement public administratif.
- ◆ Son Conseil d'Administration est composé de 23 représentants élus des collectivités territoriales et des établissements publics affiliés, qui élisent en leur sein un Président. Sont affiliées à titre obligatoire 104 communes sur 119, et au total plus de 180 collectivités ou établissements publics.
- ◆ Outre les missions obligatoires qui s'adressent aux collectivités et aux établissements publics (instances paritaires, gestion des carrières des agents) ainsi qu'aux personnes à la recherche d'un emploi dans la fonction publique territoriale (concours, bourse de l'emploi), le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône a choisi d'élargir ses domaines de compétence en développant des missions optionnelles.
- ◆ Ainsi, il met à la disposition de toutes les collectivités des experts dans de nombreux domaines comme la gestion des ressources humaines, les politiques publiques, la médecine du travail, la prévention des risques professionnels, l'archivage...



| Collège des Maires Titulaires | Collège des établissements publics Titulaires | Qualité | Suppléants |
|-------------------------------|---|--|--|
| AMIEL Michel | | Président du CDG 13 Maire des Pennes-Mirabeau | AMIRATY Christian, Maire de Gignac-la-Nerthe |
| | ALLIE Didier | Président du SIVOM DURANCE ALPILLES | LEPIAN Jean-Louis, Conseiller communautaire SIVOM DURANCE ALPILLES |
| BURRONI Vincent | | Maire de Châteauneuf-les-Martigues | ILLAC Michel, Maire d'Ensuès-la-Redonne |
| DARROUZES Roland | | Maire de Lamanon | WIGT Yves, Maire de Charleval. |
| FABRE Rémy | | Maire de Sénas | BRES Maurice, Maire de Mollégès |
| | FRISONI Gérard | Vice Président / Agglopôle Provence Vice Président du CDG 13 | APPARICIO Patrick, Maire de Vernègues |
| GARCIA Danièle | | Maire d'Auriol Vice Présidente du CDG 13 | MAUREL Suzanne, Maire de Gréasque |
| GERARD Jacky | | Maire de Saint-Cannat Vice Président du CDG 13 | BUCKI Jacques, Maire de Lambesc |
| GIBERTI Roland, | | Maire de Gémenos | ESSAYAN André, Maire de Ceyreste |
| GIMET René | | Maire de Saint-Chamas | LONG Danièle, Maire de Peyrolles |
| MAGRO Patrick | | 1 ^{er} Adjoint / Septèmes-les-Vallons | JULLIEN Georges, Maire de Noves |
| MARTIN Richard | | Maire de Cabriès | |
| | NOYES Jean-François | Président / 13 HABITAT | SCHIAVETTI Hervé, Président du Symadrem |
| PERRIN Jean-Claude | | Maire de Bouc Bel Air | FABRE Charles, Maire de Tarascon |
| PICCIRILLO Claude | | Maire de Saint-Victoret Vice Président du CDG 13 | MONTECOT Pascal, Maire de Pélissanne |
| PIN Jacky | | Maire de Rognes | FERAUD Jean-Claude, Maire de Trets |
| PIZOT Roger | | Maire de Saint-Paul-lez-Durance | |
| POVINELLI Roland | | Maire d'Allauch | GAGNON Daniel, Maire de Cornillon-Confoux |
| REYNES Bernard | | Maire de Châteaurenard | GILLES Max, Maire d'Eyragues |
| ROSSO Georges | | Maire du Rove Vice Président du CDG13 | AICARDI Gilles, Maire de Cuges-les-Pins |
| SAEZ Jean-Pierre | | Maire de Venelles Vice Président du CDG13 | DAGORNE Robert, Maire d'Eguilles |
| SANTOIRE Pierre | | Maire de Mouriès | |
| VULPIAN Claude | | Maire de Saint Martin de Crau | GUIROU Olivier, Maire de La-Fare-les-Oliviers |





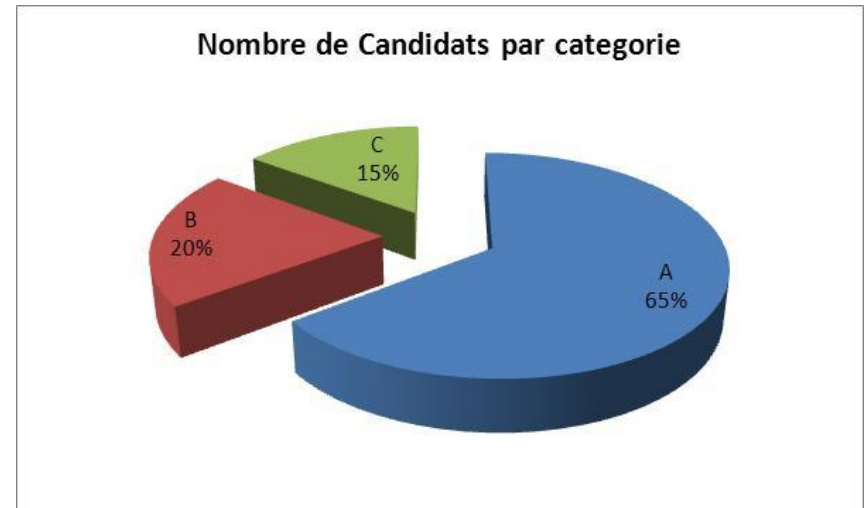
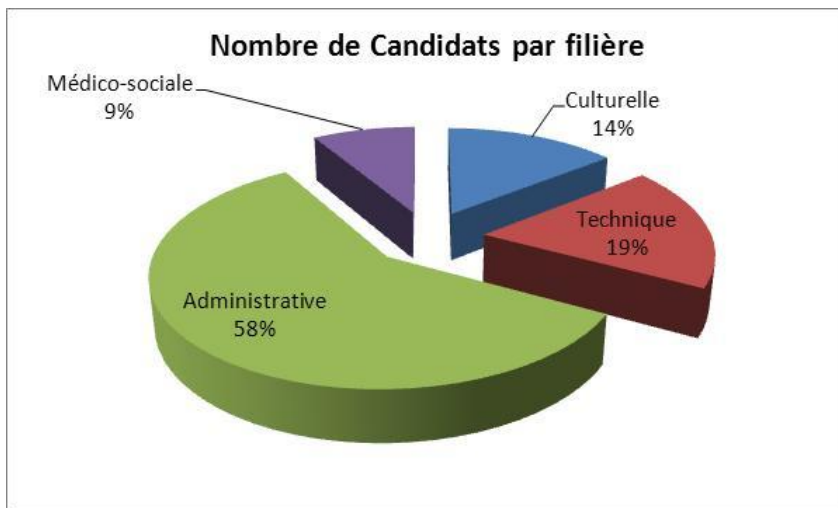
RECRUTER



1. L'ORGANISATION DES CONCOURS

◆ L'activité 2010:

- **16** concours organisés, dont 6 de la compétence des CDG depuis le 01/01/2010
- **5** examens professionnels organisés, dont **3** de la compétence des CDG depuis le 01/01/2010
- **446** postes ouverts
- **10 335** candidats inscrits
- **2145** admissibles
- **908** lauréats



◆ **Bilan Financier**

| DEPENSES | |
|-----------------------------|---------------------|
| Salaires chargés | 401 711,00 € |
| Dépenses organisationnelles | 396 814,00 € |
| Vacations intervenants | 154 412,00 € |
| Frais annexes | 37 970,00 € |
| Total des dépenses | 990 907,00 € |

| RECETTES | |
|---|-----------------------|
| Transfert de ressources du CNFPT | 1 665 838,00 € |
| Convention collectivités et recrutement sur listes d'aptitude | 187 871,00 € |
| Total recettes | 1 853 709,00 € |

Frais d'inscription au concours : **87 538 euros**

La compensation financière du CNFPT sera répartie après la mise en place d'une charte régionale.



◆ Bilan qualitatif et perspectives

- Le CDG 13 est le CDG coordonnateur au niveau régional. Nous devons:
- Montrer que la Région PACA peut compter dans les décisions au niveau national.
- Renforcer le service pour faire face à l'augmentation des concours à réaliser.
- Assurer une meilleure prise en charge des candidats (accueil téléphonique plus large par exemple).

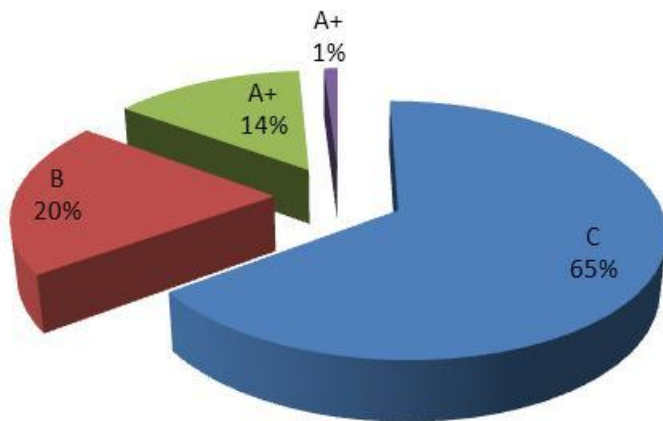


2. RECRUTEMENT/REEMPLACEMENT

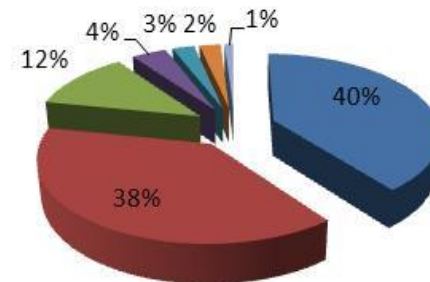
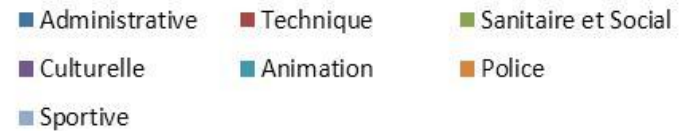
◆ L'activité 2010

- **885** postes vacants de plus cette année
- **49** remplacements effectués
- **36** interventions en collectivité pour le conseil en recrutement soit **33%** de plus qu'en 2009.

Déclarations d'emplois vacants par Categories



Déclarations d'emploi vacants par filière



◆ Bilan qualitatif et perspectives

Défi 2011 : répondre aux attentes des nombreux demandeurs d'emploi des Bouches-du-Rhône par une mise en ligne des CV et un rapprochement direct avec les offres d'emploi.



ACCOMPAGNER/CONSEILLER



1. LE POLE STATUTAIRE ET JURIDIQUE

◆ L'activité 2010:

- **4** Comités Technique Paritaire, **83** dossiers instruits
- **4** Commissions Administratives Paritaires, **5478** dossiers instruits
- **14** Conseils de discipline, dont **7** de recours
- **3526** appels de collectivités

◆ Bilan qualitatif et perspectives

- Les conseils de discipline sont en légère augmentation
- Les questions de collectivité lors des permanences téléphoniques portent davantage sur le statut.

Le Pôle statutaire et juridique a également conduit de nombreuses études juridiques spécifiques, notamment sur les Délégations de Service Public, la gestion du domaine communal et des biens communaux, le fonctionnement du Conseil Municipal, les pouvoirs de police etc.

Le Pôle Statutaire et Juridique assure également des permanences juridiques au sein des collectivités qui le souhaitent après signature d'une convention spécifique.



2. LE SERVICE DOCUMENTATION

◆ L'activité 2010:

- **5** documentalistes spécialisés en droit public et gestion locale à votre disposition
- **205** demandes de recherche en interne
- **360** demandes de recherche émanant de collectivités

◆ Bilan qualitatif et perspectives

Le service documentation vous propose de nombreux produits documentaires pour faciliter votre veille d'information : revue de presse, catalogue juridique, newsletter bimensuelle, flashes d'informations statutaires et de nombreuses actualités mises en ligne chaque jour sur le site www.cdg13.com

C'est aussi un service à votre disposition pour répondre à toutes vos recherches : du simple envoi d'un modèle d'arrêté au dossier de fonds sur une thématique particulière.

Défi 2011 : atteindre les 700 inscrits à la newsletter.



3. LE SERVICE D'AIDE A L'ARCHIVAGE

◆ L'activité 2010:

- **4** archivistes diplômés à votre disposition
- **607** jours d'archivage réalisés dans vos collectivités
- **880** jours d'intervention à faire sur 2011
- **173 825** euros de recettes
- **22** collectivités, 5 établissements publics ont fait appel au CDG 13 cette année pour trier leurs archives ou assurer la formation d'un agent de la commune.
- **7** actualités mises en ligne sur le site du CDG pour mieux appréhender sa politique d'archivage et informer les collectivités des nouvelles réglementations, notamment sur les éliminations ou la communicabilité des documents.

◆ Bilan qualitatif et perspectives

- ◆ Le service d'aide à l'archivage du CDG 13 anime le réseau des archivistes communaux et intercommunaux des Bouches-du-Rhône, en partenariat avec les Archives Départementales. Plusieurs réunions ont lieu chaque année, à chaque fois dans une collectivité différente. Quelques thèmes traités en 2010 lors de ces journées d'étude : la dématérialisation, les archives des services ressources humaines, les documents cadastraux.
- ◆ Le CDG 13 anime également le réseau national des archivistes itinérants
- ◆ Défi 2011 : arriver à faire face aux nombreuses sollicitations des collectivités (880 jours).



4. LE CONSEIL EN ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES

◆ L'activité 2010:

- **172** jours de missions réalisés
- **144 797** euros de recettes soit **41%** de plus qu'en 2009

Quelques exemples de thématiques traitées cette année : audit organisationnel des services municipaux, études de postes de travail, gestion des temps, élaboration des fiches de poste.

◆ Perspectives

Elargir les domaines d'intervention du service notamment pour évaluer et accompagner les agents de manière individuelle (bilan de compétences...).



5. LES AUDITS INFORMATIQUES

Le Conseil d'Administration du CDG 13 a souhaité proposer ce nouveau service aux collectivités, mettant ainsi à disposition des agents publics pour réaliser des audits des systèmes d'information (sécurité, efficience..) ou pour accompagner les collectivités sur certains projets spécifiques pour lesquels elle n'aurait pas de compétence en interne.

◆ L'activité 2010:

En 2010, **5** communes ont fait appel au CDG 13 soit pour des audits de leur système, ou l'accompagnement d'un projet, par exemple le lancement de site internet.

◆ Bilan qualitatif et perspectives

Ces premiers audits menés à titre expérimental ont donné pleinement satisfaction. Cette mission doit-elle être développée?



PREVENIR/EVALUER



1. EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

◆ L'activité 2010:

- **299** jours de mission pour les Contrats Locaux de Sécurité
- **360** jours de mission pour les Contrats Urbains de Cohésion Sociale

◆ Bilan qualitatif et perspectives

Ce service a cette année largement contribué à l'élaboration d'une boîte à outils pour la mise en œuvre des compétences du maire en matière de prévention de la délinquance.

Le service Politiques Publiques est un acteur important du territoire et de la politique de prévention. Il anime notamment de nombreux réseaux en lien avec des partenaires institutionnels.



2. LA MEDECINE PROFESSIONNELLE

◆ L'activité 2010:

- **7369** agents pris en charge
- **6415** agents reçus en visite médicale
- **3148** agents ont bénéficié d'une surveillance médicale particulière pour la prévention notamment de risques d'agents biologiques, d'agents chimiques dangereux, de la prévention du bruit, de la manutention ou du traitement des ordures
- **7369** examens cliniques et complémentaires ont été réalisés. Ceux-ci permettent notamment de dépister des maladies dangereuses ou à caractère professionnel
- **524 100** euros de recettes

◆ Bilan qualitatif et perspectives:

La médecine professionnelle assure en plus de son activité de visite médicale un tiers temps, axé sur la prévention. Dans ce cadre, le service s'est doté de nouveaux appareils : sonomètre, luxmètre.

En 2010, le taux d'absentéisme des communes concernées était d'environ 7%. Les visites de pré-reprise sont à encourager afin de permettre un meilleur retour à l'emploi. Cette visite ne peut être effectuée qu'à la demande de l'intéressé ou du médecin traitant.



3. HYGIENE ET SECURITE

◆ L'activité 2010:

- **84%** des collectivités affiliées ont fait appel au service de prévention du CDG 13
- **24 600** agents sont suivis par un ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection) du CDG 13
- **138** collectivités ont un ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre de la politique de prévention)
- **199 225** euros de recettes pour l'inspection, **10 727** pour l'accompagnement
- **31** jours de formation réalisés

◆ Bilan qualitatif et perspectives:

- Le CDG 13 anime le réseau des ACMO au niveau du département : réunions et mise à jour de l'annuaire. Cette année les thématiques abordées étaient les suivantes : prévention des risques professionnels, gestion et suivi des actions de prévention.
- Suite aux visites d'inspections, **86%** des collectivités ont désigné un ACMO et **46 %** ont initié une démarche d'évaluation des risques.



4. GESTION DU RISQUE STATUTAIRE

◆ L'activité 2010:

- 134 collectivités adhérentes
- 188 contrats souscrits
- 12 512 agents au total représentant 182 112 749 euros de masse salariale

◆ Bilan qualitatif et perspectives:

Le marché du contrat groupe d'assurance statutaire du CDG 13 a pris fin le 31 décembre 2010. Après une mise en concurrence afin de proposer de meilleures conditions pour la gestion du risque statutaire, un nouveau contrat a pris effet au 1er janvier 2011.



5. L'ACTION SOCIALE

Depuis 2007, le CDG 13 s'est impliqué dans le domaine de l'action sociale. L'objectif était de proposer aux collectivités d'assurer une meilleure couverture de leurs agents et de lutter contre la précarisation et l'exclusion lors des accidents de la vie.

Les avantages pour les agents des collectivités sont doubles :

- Bénéficiaire de tarifs moindres pour de meilleures prestations, en bénéficiant de tarifs négociés à grande échelle.
- Après publication du décret, voir leur cotisation réduire encore avec l'éventuelle participation de leur collectivité.

◆ L'activité 2010:

- Lancement d'une procédure de mise en concurrence dans le domaine de la santé/prévoyance/dépendance pour le compte des collectivités
- Information auprès des agents dans les collectivités pour leur permettre de résilier dans les temps leurs mutuelles s'ils le souhaitent.
- 80 collectivités ont voté une délibération pour bénéficier de ce dispositif
- 623 agents ont souscrit à l'une des mutuelles proposées par le CDG 13

◆ Perspectives:

Selon les attentes formulées par les collectivités, le CDG 13 pourrait répondre à leurs demandes pour des marchés négociés sur d'autres champs : loisirs, culture



6. L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES

◆ L'activité 2010

Une convention de partenariat a été signée en 2009 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

De nombreuses réunions d'informations ont été conduites pour:

- Informer les collectivités de ce partenariat
- Présenter les personnes ressources et les outils mis en œuvre pour accompagner, aider ou conseiller les collectivités confrontées à une situation de recrutement ou de maintien dans l'emploi de personnes handicapées.



CONCLUSION



En 2010, pour mieux répondre aux attentes des élus, le Conseil d'Administration du CDG 13 a fait le choix :

- ◆ de proposer une newsletter gratuite diffusée tous les 15 jours permettant de diffuser une veille d'actualité juridique spécifique
- ◆ d'agrandir certains services : aide à l'archivage, insertion des personnes handicapées
- ◆ de proposer de nouvelles missions : audits informatiques
- ◆ d'être précurseur au niveau national dans la mise en place de nouveaux dispositifs, comme l'action sociale, dans le domaine de la santé/prévoyance/dépendance
- ◆ d'apporter des outils aux maires pour une meilleure gestion de leurs pouvoirs de police pour les aider à appliquer leur compétence en matière de délinquance
- ◆ d'assurer de façon optimale le recrutement des agents

2010, c'est aussi une augmentation exponentielle du nombre de candidats inscrits aux concours du CDG 13 suite à l'élargissement de cette compétence.

En 2011, nous continuerons d'être présent à vos côtés pour :

RECRUTER, PREVENIR, CONSEILLER

Comme ils l'ont toujours fait, Le Président et le Directeur du CDG 13 répondront aux attentes des élus des Bouches-du-Rhône grâce à l'expertise reconnue de leur personnel en proposant si besoin de nouvelles missions.

